

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2019

Absente (retardée) : Frédérique DUC. A donné procuration à Bettina CERVELLIN

Secrétaire de séance : Françoise THOMAS-FONTANET

Séance ouverte à 19h50

Approbation du conseil municipal du 3 juin 2019 (9 voix pour)

Madame le maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : application du régime forestier sur 3 nouvelles parcelles : 9 voix pour

## **1°) Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Arlysère pour l'aménagement d'une plate forme de conteneurs**

Afin d'optimiser et de sécuriser la collecte des déchets, une étude menée par Arlysère a été effectuée. Madame Gisèle DUC présente les points de collectes collectives décidés par Arlysère et qui seront prochainement installés pour les hameaux de Mérier et Pré Méché.

Mérier : pour rappel, le camion de collecte ne circule pas dans le hameau sur la voie communale mais seulement sur la voie départementale. Deux lieux de collectes vont être aménagés avec 1 dalle, un entourage bois et 2 grands conteneurs. Le premier situé vers le pont à l'entrée du village et le second, sur la route départementale en dessous de la ferme du Gaec du Faigle. Tous les habitants de Mérier (voie communale et voie départementale) devront apporter leurs ordures ménagères dans ces conteneurs. Aucun autre ramassage n'aura lieu dans le hameau.

Pré Méché : Pour faciliter la collecte notamment en hiver (le camion s'est embourbé une fois cet hiver à cause de la neige), Arlysère a décidé que le camion de collecte ne monterait plus à Pré Méché. Le point de collecte collective va être installé au carrefour vers le panneau d'affichage sur le même principe que précédemment.

Coût : 1 552.58 € HT subventionné à 50% par Arlysère

Vote : 8 voix pour / 1 abstention : Béatrice DERRÉ trouve la raison évoquée discutable et rappelle qu'une partie de ce village est vieillissante et ne se déplace pas fréquemment.

Arrivée de Frédérique DUC, 20H15

## **2°) Demande de subvention FDEC : adressage de la commune**

Madame le maire rappelle que le département sollicite fortement la commune pour l'adressage, la numérotation des maisons et la nomination des rues du village afin de faciliter l'installation du très haut débit à chaque domicile, les livraisons et une meilleure orientation des secours. Un dossier de demande de subvention auprès du département (FDEC) sera déposé dans ce sens pour une réalisation sur le budget 2020.

Le devis retenu s'élève à 10 951.30 € HT subventionnable à 46% par le département

Vote : 9 voix pour

### **3°) Personnel : création d'un emploi permanent à temps non complet 6h semaine pour le remplacement d'un agent en disponibilité**

Notre agent technique titulaire a prolongé sa disponibilité pour convenances personnelles du 03 septembre 2019 au 3 septembre 2020. Il est nécessaire de créer un emploi pour son remplacement à compter du 04 septembre. Une personne va effectuer ce remplacement mais seulement jusqu'au 31 décembre 2019.

Le poste sera donc vacant et la commune recherche dès à présent une personne pour la remplacer (entretien école-mairie et gestion de la salle polyvalente des Belles Cimes).

Si le poste ne trouve preneur, la commune se penche aussi sur la solution de l'intervention d'une entreprise extérieure avec facturation « à la tâche » sachant que sa volonté première est que ce poste soit attribué à un nouvel agent.

Vote : 9 voix pour

### **4°) Application du Régime Forestier sur trois parcelles**

L'ONF nous sollicite pour intégrer dans le Régime Forestier de la commune 3 parcelles communales qui n'en font pas partie. Les parcelles concernées sont : section B numéro 1027 Pravant 46a30ca, section A numéro 415 Pré Salin 14a et section A 501 Vers le bois 24a70ca.

Vote : 9 voix pour

### **Questions & informations diverses**

- Remerciements de la Paroisse Notre Dame des Belles Cimes pour la mise à disposition de notre salle communale lors du rassemblement du 7 août 2019
- Remerciements de notre secrétaire pour le soutien du conseil pour le décès de son papa.
- Remerciements de Trans Service Association pour l'attribution d'une subvention.
- Madame le maire fait un rapide bilan des travaux et dépenses de l'été :
  - o Travaux de sécurisation devant l'école terminés (2 073.00 €). Il reste à chacun le soin de prendre les bonnes habitudes de circulation et de sortie des élèves.
  - o Escalier des Belles Cimes terminé : reste la mise en place de la rambarde montant : 15 573.60 €
  - o 388 € ont été dépensés pour la cantine (achat d'un four et petit matériel, manutentions diverses...)
  - o Le bassin de Mérier est en cours de finition. Montant : 14 937 €
- La maîtresse sollicite l'utilisation de sa salle de classe, hors vacances scolaires, pour l'organisation d'un stage Montessori. En échange de quoi, la formation (~ 800 €) serait offerte à Isabelle, notre ATSEM. Le conseil municipal donne son accord et mettra en place une convention d'utilisation des locaux.
- Isabelle, notre ATSEM, sera en arrêt maladie à partir du 5 septembre. Son remplacement est assuré.

Fin du conseil à 21h30.



le maire,  
Bettina CERVELLIN